

- Edition 2009 -
4^{ème} CHALLENGE "TOURISME DURABLE"

Valoriser les professionnels du tourisme breton engagés dans une démarche écologiquement soutenable, économiquement viable, socialement éthique et équitable : en un mot DURABLE !



Fédération Régionale des Pays Touristiques de Bretagne
2 Place Bisson - BP 24
56300 Pontivy – Tél. 02 97 51 46 16
www.frpatb.com –
Contact : Carine Chardaire – Chargée de mission
Tél. : 02 97 51 46 16 - carine.chardaire@frpatb.com



<u>SOMMAIRE</u>	2
I. Qu'est-ce que le tourisme durable ?	3
II. Le constat en Bretagne	3
III. 4 ^{ème} Challenge « Tourisme Durable » - Edition 2009 -	4
IV. Les précédents challenges et liste des lauréats	6

I. Qu'est-ce que le tourisme durable ?

Le tourisme durable doit permettre l'accroissement pérenne de l'activité touristique sans mettre en péril nos ressources, le patrimoine naturel, culturel et humain, respecter les droits fondamentaux des employés et faire profiter des retombées économiques les populations locales et les petits producteurs.

II. Le constat en Bretagne

En Bretagne, on constate une véritable prise de conscience des problèmes liés à l'accroissement de la fréquentation touristique, en particulier sur le littoral : pollution, surconsommation d'eau dans les îles, destruction de zones naturelles sensibles, explosion du foncier du fait des résidences secondaires, problèmes de logement des saisonniers.... Le tourisme engendre souvent des incohérences. La voiture, par exemple, est le moyen de locomotion que 80% des touristes utilisent pour venir admirer la beauté des paysages bretons alors qu'une offre de transports en commun, bien organisée, serait moins nuisible à l'environnement.

Le Conseil régional, conscient de cette situation, a clairement affiché son souhait de s'engager vers un développement touristique durable à travers l'élaboration du premier Schéma régional du tourisme. Ce document de référence est le fruit d'un vaste travail de concertation associant l'ensemble des acteurs de la profession ainsi que les habitants.

Cinq grandes ambitions ont été identifiées pour la Bretagne : être attractive, compétitive, solidaire, efficace et accessible. Le plan d'action qui découle du Schéma reprend ces cinq ambitions à travers 43 fiches-actions regroupées sous trois axes stratégiques : le rééquilibrage territorial et saisonnier, la modernisation de l'offre et des services, et l'instauration d'une nouvelle gouvernance.

Parmi les actions phares :

- la protection et valorisation des sites et espaces naturels,
- la mise en place d'opérations pilotes favorisant les déplacements alternatifs à la voiture,
- le soutien à l'émergence de territoires touristiques « développement durable » et la sensibilisation des acteurs du tourisme au développement durable,
- l'élaboration d'un plan de formation des acteurs du tourisme et des actions permettant de favoriser l'accès aux emplois dans ce secteur d'activité,
- la volonté de soutenir les actions innovantes en matière d'accès aux vacances,
- le développement de formules de logements pour les saisonniers,
- la mise en place d'offres combinées en transports collectifs.

Le développement durable du tourisme ne peut être envisagé qu'à travers une action globale et conjuguée des collectivités, des entreprises ainsi que des habitants, facilitant le dialogue entre tous les intervenants, prenant en compte les objectifs individuels tout en préservant les intérêts collectifs.

De nombreux outils et structures oeuvrent déjà depuis des années pour une maîtrise de l'impact des activités humaines : Conservatoire du littoral, bassins versants, parcs naturels régionaux, zones classées, norme HQE, ISO14001, écolabels...

III. 4^{ème} Challenge « Tourisme Durable » - Edition 2009 -

L'historique

Depuis plusieurs années, la Région Bretagne et le réseau des Pays Touristiques se sont engagés, en termes de développement touristique, dans l'accompagnement et le référencement d'initiatives et de projets adoptant une démarche de développement durable. En 2004, ils organisent ensemble la première édition du *Challenge Tourisme Durable* afin de récompenser et valoriser les initiatives prises par des acteurs du tourisme breton.

Cette année, la 4^e édition du Challenge accueillera 9 nouveaux lauréats qui rejoindront le réseau des 25 structures ayant reçu un prix lors des éditions précédentes.

Les partenaires

Le Conseil régional de Bretagne et la Fédération Régionale des Pays Touristiques de Bretagne remercient leurs partenaires :

- le Crédit Mutuel de Bretagne qui apporte une contribution financière ;
- le Comité Régional du Tourisme qui se chargera de la valorisation des lauréats ;
- l'ensemble des membres du comité de sélection qui ont donné de leur temps pour faire en sorte que l'évaluation des dossiers se déroule dans les meilleures conditions.

Les objectifs

L'ambition des organisateurs va bien au-delà des récompenses financières et du relais communication dont les 9 lauréats vont bénéficier.

Leurs objectifs :

- structurer la filière Tourisme Durable en Bretagne par le référencement d'initiatives originales et innovantes ;
- mettre en réseau des acteurs engagés, volontaires et désireux d'aller plus loin dans leur démarche ;
- travailler de façon transversale avec l'ensemble des filières représentées pour bâtir une offre cohérente à destination des clientèles.

Public concerné

Ce concours s'adresse :

- aux hébergements touristiques ;
- aux structures organisatrices d'un ou plusieurs événements, animations* ;
- aux équipements de loisirs.

Comment participer ?

Afin de réaliser des économies de papier, le règlement, ainsi que le dossier de candidature du challenge sont téléchargeables sur le <http://www.frpatb.com/>

Une version informatique (pdf ou jpeg) du dossier de candidature dûment complété (annexes comprises) devra être envoyée avant le 24 avril 2009 à l'adresse mail suivante : carine.chardaire@frpatb.com (Tél. : 02 97 51 49 95)

* Se référer à l'Art. 2 du règlement pour les conditions de participation

Le Comité de sélection sera tout particulièrement attentif à la cohérence de la dynamique "développement durable" impulsée par les structures candidates selon trois thèmes indissociables constituant la base du concept de développement durable :

- ° l'environnement
- ° le social
- ° l'économie

Les membres du jury et partenaires

Le Conseil régional et la FRPAT remercient leurs partenaires, membres du jury 2008 :

- La Fédération Régionale des Pays Touristiques et des Pays
- Le Conseil régional
- la Délégation Régionale au Tourisme
- Le Comité régional du tourisme
- Le Comité départemental du tourisme des Côtes d'Armor
- Le Comité départemental du tourisme de Hautes Bretagne Ille et Vilaine
- Le Comité départemental du tourisme du Morbihan
- Le Comité départemental du tourisme du Finistère
- L'ADEME
- Le réseau Cohérence
- La Chambre régionale d'Agriculture
- La Chambre régionale de Commerce et d'Industrie
- La Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat
- L'Université de Bretagne Sud
- Le gîte Kastell Dinn, récompensé en 2008

Le comité de sélection examinera les dossiers de candidatures courant mai.

Quelles récompenses ?

- Trois prix par catégorie :
 - ° Premier prix : 3 500€
 - ° Deuxième prix : 2 500€
 - ° Troisième prix : 1 500€

- Un relais communication

Visibilité sur les supports papiers et électroniques des partenaires
Accueil journalistes, retombées presse

- Une mise en réseau régionale

Après quatre éditions c'est plus d'une centaine de structures qui ont pu être référencées par le simple biais de cette opération. Autant d'hommes et de femmes qui agissent au quotidien pour un tourisme plus respectueux de leur territoire et des hommes qui y vivent. Ce sont ces hommes et ces femmes que nous souhaitons rassembler au sein d'un groupe de travail qui contribuera à structurer l'offre tourisme durable de la Bretagne.

IV. Les précédents challenges

Les trois dernières éditions du challenge ont permis de récompenser 25 initiatives. La lecture et l'analyse des projets présentés, la rencontre fructueuse et les échanges avec les professionnels laissent apparaître une nouvelle classe de prestataires souhaitant promouvoir de nouvelles pratiques touristiques. Cette filière émergente se distingue par une démarche d'accueil personnalisée et la volonté des acteurs de sensibiliser leur entourage à leur démarche.

Les lauréats

2006 :

- le Moulin de Nézet à Riec-sur-Belon
- la mairie de Fouesnant
- la communauté de Communes Pays Bigouden Sud
- l'entreprise Thalado à Roscoff
- la Route du lin -Toile de Bretagne
- le gîte Randoplume les Néfliers à Mauron
- l'association Al Lark à Baguer-Pican

2007 :

- le camping de Keralouet à Lesconil
- le Moulin de Kerguéhrent à Pouldergat
- la Ferme de la Haye à Langonnet
- le Domaine de Kerdréan à Brandivy
- la Ferme de la Fosse à Vendel
- le Comité Départemental du Tourisme des Côtes d'Armor
- la commune de Silfiac
- la communauté de commune de Saint-Aubin-du-Cormier pour le Centre d'activités de pleine nature de Mézières sur Couesnon

2008 :

- Le gîte Kastell Dinn à Crozon
- L'auberge de jeunesse de Concarneau
- La Rando'Patrimoine du Pays Touristique de Fougères
- Dihan Evasion à Ploëmel
- L'Hôt'Berge à la Chapelle de Brain
- Le gîte La Hulotte à Saint Malon sur Mel
- Herbarius à Planguenoual
- La Safranière de l'Ouest à Le Ferré
- Le Relais Saint Joseph de l'Océan à Saint Pierre de Quiberon
- La Ferme de Lintever à Cléguérec

Retrouvez les différents primés et la présentation de leur action sur www.frpatb.com

Avec le soutien financier du : Crédit Mutuel de Bretagne

Opération coordonnée par : la Fédération régionale des Pays Touristiques de Bretagne

Merci aux membres du comité de sélection :

- La Fédération régionale des Pays Touristiques et des Pays
- Le Conseil régional de Bretagne
- Le Crédit Mutuel de Bretagne
- La Délégation régionale au Tourisme
- Le Comité régional du tourisme
- Le Comité départemental du tourisme des Côtes d'Armor
- Le Comité départemental du tourisme de Haute Bretagne
- Ile-et-Vilaine
- Le Comité départemental du tourisme du Morbihan
- Le Comité départemental du tourisme du Finistère
- L'ADEME
- Le Réseau Cohérence
- La Chambre régionale d'Agriculture
- La Chambre régionale de Commerce et d'Industrie
- La Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat
- L'Université Bretagne Sud
- Gîte Kastell Dinn, récompensé en 2008

Fédération Régionale des Pays Touristiques de Bretagne

2 Place Bisson, BP 24

56 301 Pontivy Cedex

Tél 02 97 51 46 16 / Fax 02 97 51 42 40

frpat-bretagne@wanadoo.fr - www.frpatb.com

Présidente : Monique Danion

Directeur : Jean-Marc Birrer

Chargée de mission Tourisme Durable : Carine Chardaire